

Province de Québec
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de la Ville dûment convoquée pour 18 h et tenue le mercredi 19 décembre 2018 à 18 h 29.

Sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Lisiane Monette et en présence de la directrice générale et greffière adjointe, madame Julie Forgues, étaient présents et formant quorum les conseillers et conseillères suivants : monsieur Bernard Malo, madame Marie-Claude Déziel, monsieur Raymond St-Aubin, madame Julie Moreau et monsieur Maxime Bélanger.

Était absente, la mairesse, madame Gisèle Dicaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Entente de terminaison d'emploi, transaction et quittance - Dossier # RH-3049.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame la mairesse suppléante, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

6679-12-2018

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Déziel, APPUYÉ par monsieur Raymond St-Aubin et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

6680-12-2018

3. ENTENTE DE TERMINAISON D'EMPLOI, TRANSACTION ET QUITTANCE - DOSSIER # RH-3049.

CONSIDÉRANT la situation qui prévaut avec une personne cadre à l'emploi de la Ville, dont tous les membres du conseil municipal qui votent sur la présente résolution connaissent l'identité, mais qu'il n'est pas opportun de nommer aux fins de la présente résolution, et ce, vu le caractère public de celle-ci (« la Personne cadre ») ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice générale, madame Julie Forgues, quant à la négociation d'une entente de terminaison d'emploi, transaction et quittance, visant à terminer à l'amiable l'emploi de la Personne cadre mentionnée précédemment, sans admission aucune, de façon à prévenir tout litige et de façon à terminer les litiges qui opposent la Ville et cette Personne cadre ;

CONSIDÉRANT les paramètres financiers de l'entente négociés par les procureurs de la Ville selon le mandat octroyé par les membres du conseil municipal à la directrice générale, madame Julie Forgues et la mairesse, madame Gisèle Dicaire ;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis et reconnu confidentiel par les parties ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Julie Moreau, APPUYÉ par monsieur Maxime Bélanger et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE ce conseil accepte l'entente de terminaison du lien d'emploi de la Personne cadre, selon les paramètres établis au projet d'entente ; mandate la mairesse suppléante madame Lisiane Monette et la directrice générale, madame Julie Forgues, à signer tout document d'entente pour matérialiser le règlement après l'adoption de la présente résolution ; et autorise les paiements conformément à l'entente, suivant les crédits disponibles, comme certifié par le trésorier, monsieur Sébastien Racette.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

6681-12-2018

Étant 18 h 33, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Déziel, APPUYÉ par monsieur Bernard Malo et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté de lever l'assemblée.

(signé)

Madame Lisiane Monette
Mairesse suppléante

(signé)

Madame Julie Forgues
Greffière adjointe